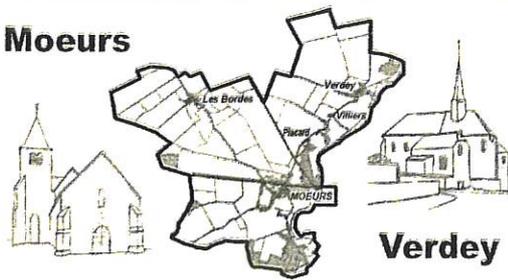


Moeurs



Verdey

## JOURNAL COMMUNAL

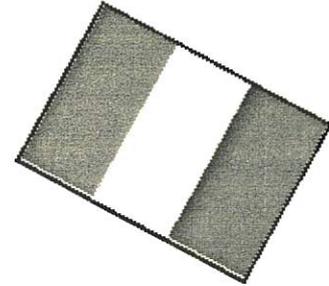
juin 2008

juillet

MAIRIE tél. /Fax : 03.26.81.48.24

IPNS

Permanences du secrétariat de mairie : Lundi : 9 h 30 à 11 h 30 – Mercredi : 17 h à 19 h



### Fête du 14 juillet

C'est avec grand plaisir que le maire, le conseil municipal et les membres de la commission animations et fêtes vous accueilleront dans la salle communale pour la traditionnelle fête du 14 juillet.

### Rendez -vous à 15h30

Nous commencerons l'après-midi par la dégustation de la rondelle puis le fromage et enfin pour les gourmands, les pâtisseries.

Puis viendra l'heure des jeux, pour petits et grands et le panier garni à gagner. Des récompenses seront données aux courageux participants.

Et en fin de journée, pour ne rien changer aux autres années, René et Pascal vous inviteront à vous « éclater » sur la piste de danse, au son d'une musique endiablée.

Et pour ceux qui auront faim, plus tard en soirée, il y aura au menu : saucisses, merguez, chipolatas, poitrines fraîches, chips. **Tout cela gratuitement bien sur. N'hésitez pas à venir nombreux.**





## Un cirque à Mœurs...



Le 10 mai 2008, le cirque Nancy BARRETT'S, originaire de Meaux en Seine et Marne est venu s'installer sur un terrain communal, rue de la Joignotte.

Suite au décès de la femme du propriétaire, il y a deux ans et demi, le père et ses 3 enfants qui travaillaient sous l'enseigne Magic Show ont décidé de rendre hommage à la maman en créant leur propre cirque et en lui donnant son nom et prénom.

Ce samedi là, le spectacle a démarré à 18 heures. Sous le chapiteau s'était installée une trentaine de personnes du village qui ont assisté à un spectacle d'une heure et demi composé de numéros très variés. Étaient au rendez-vous : les célèbres tours de magie avec la tourterelle qui sort du foulard, celui des couteaux transperçant une malle dans laquelle une personne s'y était enfermée, puis le fakir qui s'allonge sur du verre.

Ensuite, le clown fit son apparition pour effectuer un grand nettoyage... sans oublier de passer le plumeau sous les bras de toutes les dames et les cheveux des messieurs, ce qui fit bien rire les enfants.

Enfin, les animaux du cirque sont entrés en scène. Une chèvre s'agenouillait sur un tabouret, donnait la patte et effectuait de magnifiques sauts; un mignon petit chien exécutait un parcours sur une poutre et traversait un petit tunnel.

Les spectateurs ont aussi pu participer à certains numéros, comme Anaël (la petite fille de Mr et Mme Cuesnon habitant rue du village) qui s'est essayée au monocycle et a réussi à tenir en équilibre sur cet étrange « vélo ».

A la fin du spectacle, toutes les personnes étaient enchantées d'avoir passé un agréable moment et les enfants étaient heureux de prendre une photo avec le clown ainsi que de donner une dernière caresse aux animaux de la ménagerie.

Pour les personnes qui seraient intéressés par une ambiance cirque, sachez que le cirque BARRETT'S peut se produire en spectacle pour des animations de vide grenier (cracheurs de feu, jongleurs, échassiers...), des Noël pour enfants, ainsi que des soirées à thème avec déguisements et numéros variés pour les associations. Il travaille également avec des comités d'entreprises et des centres de loisirs.

## FLEURISSEMENT



La commission cadre de vie félicite les habitants du village pour leurs efforts et encourage le reste de la population à participer à l'embellissement de la commune.



## RELAXATION

Les cours de yoga vont bientôt se terminer, les personnes qui sont intéressées par cette activité et veulent y participer en septembre, doivent impérativement venir s'inscrire au jour et heures de séances (le lundi de 19 heures à 20 heures) à la salle communale de Mœurs.

---

## RAPPEL RECENSEMENT

Les garçons et les filles qui vont avoir 16 ans dans l'année doivent venir se faire recenser le mois de leur anniversaire. Ils se rendront à la mairie aux jours et heures de permanence, avec le livret de famille.

---

## BONNE NOUVELLE

Le SIMVU (syndicat des ordures ménagères) nous informe que cette année, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2008 est de 17,80 % (contre 18,70% en 2007). Cette baisse va se répercuter sur le foncier bâti de votre feuille d'imposition de la taxe foncière. En ces temps difficiles où tout augmente, enfin une bonne nouvelle !

Mr Patrice VALENTIN, président du syndicat nous demande de faire un rappel sur le tri sélectif, car encore trop d'erreurs sont commises quant au remplissage des sacs jaunes.

Il faut part ailleurs que ces sacs soient bien remplis avant d'être mis à la collecte, l'achat de ses sacs ont un coût donc ne pas les gaspiller pour éviter que cela se répercute sur la taxe.

### Déchets à mettre dans les sacs jaunes :

- Boîte en carton (paquet de riz, gâteaux, céréales) ; carton de suremballage;
- Bouteille plastique (soda, eau, lait, jus de fruits) ; bidons (lessive, adoucissant ...)
- Brique (jus de fruits, crème) ; cubitainer (vin)
- Papiers, journaux, revues (non déchirés en petits morceaux, non souillés, non froissés)
- Bidon de sirop, boîtes de conserves rincées, aérosol vidé de son gaz, cannette de boisson,
- Barquettes aluminium propres.

### Déchets à ne pas mettre dans les sacs jaunes :

-Mouchoirs en papier, pots de yaourts en plastique, papiers déchirés ou sales, bouteilles d'huile, le verre, des contenants de corps gras (margarine...), bouteilles ou autres récipients ayant contenu des produits toxiques, boîtes souillées ayant servies de poubelle, films plastiques enveloppant des pubs ou des revues, ampoules, papiers gras, barquettes en polystyrène, bouchons, enveloppes à fenêtre, boîte d'emballage plastique de pâtisseries, épluchures de légumes...

**Si vous avez un doute, alors jetez vos détritrus dans votre poubelle classique.**



## Patrimoine Culturel

Un courrier de la Direction des Archives Départementales de Chalons en Champagne, parvenu en mairie, nous a fait part qu'une enquête va commencer cette année et se poursuivre sur 2009 et 2010 afin de découvrir si notre commune possède des armoiries. Nous aurons prochainement la visite d'un historien Mr Philippe Palasi gérant de la société Hériwald, spécialiste de l'héraldique (sciences du blason et de l'armoirie) et de sept assistants qui viendront faire des relevés et prendre d'éventuelles photographies de ses emblèmes.

Aussi afin de les aider dans leurs recherches, si vous êtes susceptibles d'apporter votre aide en signalant des blasons que vous aurez remarqué dans différents lieux de la commune ou de votre habitation (plaques de cheminées, bornes, cloches, murs et autres objets...), veuillez vous faire connaître en mairie afin de pouvoir communiquer les renseignements aux personnes déléguées par le conseil général.

Suite à leur inventaire dans toutes les communes de la région Champagne-Ardenne, toutes leurs découvertes constitueront une base de données iconographique (iconographie = étude des représentations d'un sujet comme la peinture, la sculpture...) et aboutiront vers la publication d'un livre d'art.

---

### CIRCULATION

**ATTENTION :** La rue de la Chevrue (voie qui monte vers la mairie) va bientôt devenir en sens unique dans le sens montant, ainsi pour sortir de la mairie vous devrez emprunter la route du nouveau lotissement de la Chevrue et ressortir rue du couchant des clos et rattraper soit la RN4 ou repartir vers la gauche par le haut du village et ainsi alléger le trafic qui se fera avec l'arrivée des futures voitures du nouveau lotissement.

De plus un panneau sens interdit sauf riverain va être installé à l'entrée du chemin de la Marnière (qui sort de la mairie et passe devant la scierie d'André Arluison) afin que les véhicules ne prennent pas cette voie communale non goudronnée pour sortir vers la RN4.

---

**Date à retenir :** L'association La Moeurinoise vous rappelle que leur traditionnel vide grenier aura lieu le dimanche 14 septembre 2008. Après les vacances n'oubliez pas de commencer à faire le tri dans vos greniers.

**BONNES VACANCES . . .**